



ÉGLISE CATHOLIQUE  
DANS L'GISE

LOURDES  
SANCTUAIRE

**PROCLAMATION**  
OFFICIELLE DU 70<sup>E</sup> MIRACLE DE LOURDES  
&  
**TÉMOIGNAGE**  
DE SŒUR BERNADETTE MORIAU  
*Sœur franciscaine Oblate du Sacré-Cœur de Jésus*



Photo G. POLI / CIRIC

« Je te l'ordonne, dit Jésus au paralytique, lève-toi, prends ton lit, et va dans ta maison. Et, à l'instant, il se leva, prit le lit sur lequel il était couché, et s'en alla dans sa maison, glorifiant Dieu. »

*Évangile selon saint Luc, chapitre 5*

# SOMMAIRE

## DU DOSSIER DE PRESSE

---

**PAGE 3**

**MANDEMENT OFFICIEL DE RECONNAISSANCE  
DU 70<sup>ÈME</sup> MIRACLE DE LOURDES**

**PAGE 4**

**COMMUNIQUÉ  
DU DIOCÈSE DE BEAUVAIS**

**PAGE 5**

**COMMUNIQUÉ  
DU BUREAU DES CONSTATATIONS MÉDICALES**

**PAGE 6**

**EXTRAIT  
DU TÉMOIGNAGE DE SOEUR BERNADETTE**

**PAGE 7**

**LE PROCESSUS  
DE RECONNAISSANCE DES MIRACLES DE LOURDES**

**PAGE 8**

**FACE AU MIRACLE...  
PAR MGR NICOLAS BROUWET**

---

### **CONTACT PRESSE Diocèse de Beauvais**

**Mr. Julien Serey**  
**Responsable de la Communication**

15 rue Jeanne Hachette – BP 20636  
60026 BEAUVAIS Cedex  
Tél : 03 44 45 26 58  
Port : 06 87 30 15 94  
[julien.serey@oise-catholique.fr](mailto:julien.serey@oise-catholique.fr)

### **CONTACT PRESSE Sanctuaire de Lourdes**

**Service Communication**

1, avenue Mgr Théas  
65 108 LOURDES Cedex  
Tél : 05 62 42 78 01  
Port : 06 21 50 42 71  
[communication@lourdes-france.com](mailto:communication@lourdes-france.com)

**Pour obtenir des photos de Soeur Bernadette Moriau**

Agence CIRIC - [www.photociric.com](http://www.photociric.com) - 06 23 53 32 52

# MANDEMENT OFFICIEL RECONNAISSANT LE CARACTÈRE «PRODIGIEUX-MIRACULEUX» DE LA GUÉRISON DE SŒUR BERNADETTE MORIAU.



*Jacques Benoit-Gonnin*  
Évêque de Beauvais, Noyon et Senlis

Nous, **Jacques BENOIT-GONNIN**  
évêque de Beauvais, Noyon et Senlis,

Après avoir reçu la lettre de Mgr Nicolas BROUWET, Évêque de Tarbes et Lourdes, datée du 22 février 2017, transmettant les conclusions du Comité Médical International de Lourdes, en date des 18-19 novembre 2016, concernant la guérison d'une maladie grave, au pronostic défavorable, de

**Sœur Bernadette MORIAU,**  
Franciscaine oblate du Sacré-Cœur de Jésus  
Domiciliée alors et aujourd'hui encore,  
Dans sa communauté de Bresles, au diocèse de Beauvais,

Survenue le 11 juillet 2008, à Bresles.

Après avoir réuni et entendu la Commission Diocésaine constituée par nous-même, de prêtres et religieux sages, avisés et prudents, ainsi que d'un médecin et chirurgien servant au Centre Hospitalier de Beauvais, sur ce même cas de guérison (10 janvier 2018),

Observant que ladite guérison, fut soudaine, instantanée, complète, durable et « *reste inexpliquée dans l'état actuel de nos connaissances scientifiques* »,

Observant les liens étroits entre la démarche de pèlerinage effectuée par Sr Bernadette Moriau à Lourdes, et cette guérison,

Par le présent mandement,

### **Nous déclarons**

**Le caractère « prodigieux-miraculeux »** et la valeur de « signe divin » **de la guérison de Sœur Bernadette MORIAU**, obtenue par l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie, Notre Dame de Lourdes.

A Beauvais le **11 février 2018,**  
**6<sup>ème</sup> dimanche du Temps ordinaire**  
**Mémoire de Notre Dame de Lourdes**

+ Jacques Benoit-Gonnin  
Évêque de Beauvais, Noyon et Senlis



# COMMUNIQUÉ DU DIOCÈSE DE BEAUVAIS

Depuis fin 1966 jusqu'à juillet 2008, Sr Bernadette MORIAU, Franciscaine oblate de Sacré-Cœur de Jésus, en mission à Bresles, a souffert d'une maladie grave et progressivement invalidante, qui l'a conduite à une mise en invalidité définitive, en 1987 (« atteinte des racines lombaires et sacrées »).

En février 2008, elle est encouragée à faire le pèlerinage à Lourdes, à l'occasion des 150 ans des apparitions. Au cours de ce pèlerinage, qu'elle effectue simplement et avec joie, sans rien demander pour elle-même, elle suit les divers temps du pèlerinage et vit plus intensément les démarches pénitentielles et eucharistiques, et les visites à la grotte.

De retour à Bresles, le 11 juillet, en fin d'après-midi, elle prend un temps d'adoration qu'elle vit en communion avec Lourdes et le pèlerinage qu'elle vient d'y faire. Revenue dans sa chambre, elle se sent appelée à quitter ses appareils : corset, attelle de jambe, arrêt du neurostimulateur. Dans la foi, elle s'exécute. Immédiatement, elle se met à marcher sans aide, de manière totalement autonome. Elle en prend à témoin ses sœurs qui ne peuvent que constater le changement.

Elle se rend chez son médecin traitant qui constate le changement. Les spécialistes qui la suivaient feront de même. Elle se présente alors au Bureau Médical International de Lourdes, qui décide d'engager la procédure de constatation et de qualification. S'en suivront de nombreuses rencontres, expertises, examens. Lors de sa réunion annuelle des 18 et 19 novembre 2016, avec toutes les pièces accumulées, et après nouveaux échanges, le Comité Médical International de Lourdes conclut, à l'unanimité moins 1 voix, que la guérison de Sr Bernadette MORIAU « reste inexplicquée dans l'état actuel de nos connaissances scientifiques. »

Informé fin février 2017, ayant laissé s'écouler plusieurs mois, comme il est prévu dans ce genre de situation, j'ai composé et réuni une commission diocésaine diversifiée chargée de me donner son avis sur la nature de cette guérison et les suites qu'il serait possible de lui donner.

Après l'avoir entendue, compte tenu de la conclusion du Comité Médical et des liens étroits entre sa guérison et le pèlerinage effectué par Sr Bernadette, à Lourdes, et après avoir prié, j'ai décidé de reconnaître le « caractère prodigieux-miraculeux » de cette guérison, comme signe donné par Dieu, par l'intercession de Notre Dame de Lourdes.

« APRÈS AVOIR PRIÉ, J'AI DÉCIDÉ  
DE RECONNAÎTRE LE « CARACTÈRE  
PRODIGIEUX-MIRACULEUX » DE CETTE  
GUÉRISON, COMME SIGNE DONNÉ PAR  
DIEU, PAR L'INTERCESSION  
DE NOTRE DAME DE LOURDES. »

MONSEIGNEUR JACQUES BENOIT-GONNIN  
ÉVÊQUE DE BEAUVAIS, NOYON ET SENLIS

Cette guérison nous redit la présence aimante et agissante de Notre Dame dans la vie des fidèles qui, comme elle, veulent se mettre à l'écoute de la Parole de Dieu et la mettre en pratique. Assurément, bien des

personnes qui sont allées ou qui vont à Lourdes ne bénéficient pas d'une telle guérison physique, marquante et « reconnue », mais ce signe est donné, parmi tant d'autres, aux croyants, sans qu'ils aient à s'attarder sur le « pourquoi elle et pas moi ? », pour les encourager tous à la confiance et à la fidélité qui imitent celles de Marie et de Ste Bernadette Soubirous.

*Monseigneur Jacques Benoit-Gonnin  
Évêque de Beauvais, Noyon et Senlis*

**CONFÉRENCE DE PRESSE  
AVEC MGR JACQUES BENOIT-GONNIN,  
en présence de Soeur Bernadette  
le mardi 13 février à 10h30  
à Beauvais, à la maison diocésaine  
101 rue de la Madeleine - 60000 Beauvais**

**CONTACT PRESSE - Mr Julien Serey (diocèse de Beauvais)  
julien.serey@oise-catholique.fr – 06 87 30 15 94**

## COMMUNIQUÉ

### DU BUREAU DES CONSTATATIONS MÉDICALES DE LOURDES

#### **SŒUR BERNADETTE MORIAU de Bresles (France)**

**Diagnostic :** Syndrome de la queue de cheval (atteinte pluriradiculaire des racines lombaires et sacrées).

**Âge à la date de la guérison**

69 ans au 11.07.2008.

**Diocèse et date de reconnaissance**

Beauvais (France), le 11.02.2018.

## EN PRIÈRE

### DEVANT LE SAINT-SACREMENT

Sœur Bernadette Moriau est née le 23 septembre 1939 dans le Nord de la France. À 19 ans elle entre au Couvent de Nantes dans la congrégation des Sœurs franciscaines Oblates du Sacré-Cœur de Jésus. Elle obtient son diplôme d'infirmière en 1965. En 1966, elle a 27 ans lorsque débutent des douleurs lombo-sciatiques. Quatre interventions chirurgicales et des traitements se succéderont sans bénéfice net. En 1975 elle ne peut plus exercer son métier d'infirmière. Des déficits neurologiques apparaissent en 1987, réduisant nettement son périmètre de marche. Les traitements médicaux se montrent quasi impuissants. Un neurostimulateur médullaire est mis en place en 1992 et elle doit débuter un traitement morphinique en 1994. Des troubles sphinctériens apparaissent dès 1998. Le corset rigide cervico-lombaire porté à partir de 1999 devient permanent. En 2005 son pied gauche se transforme en équin nécessitant une attelle.

En juillet 2008, elle participe au Pèlerinage de son diocèse à Lourdes et reçoit le Sacrement des malades. Elle revient dans le même état et même aggravé par la fatigue du voyage.

Le 11 juillet 2008, alors qu'au même moment se déroule la Procession Eucharistique à Lourdes, elle est dans la Chapelle de sa Communauté pour une heure d'Adoration. Vers 17h45, elle revit, dans son cœur, un moment fort vécu dans la Basilique Saint Pie X, lors de la bénédiction des malades avec le Saint Sacrement. C'est alors qu'elle ressent une sensation inhabituelle de relâchement et de chaleur dans tout son corps. Elle perçoit comme une voix intérieure qui lui demande d'enlever l'ensemble de ses appareils, corset et attelle. Elle constate alors que son pied est revenu dans sa position normale et qu'elle peut à nouveau le bouger. Tous les troubles sphinctériens disparaissent et elle interrompt le jour même tout traitement anti-douleur ainsi que le neurostimulateur médullaire.

#### « ELLE INTERROMPT LE JOUR MÊME TOUT TRAITEMENT ANTI-DOULEUR »

De nouveaux examens médicaux, des expertises et trois réunions collégiales à Lourdes en 2009, 2013 et 2016, ont permis au Bureau des Constatations Médicales de constater collégialement, le 7 juillet 2016, le caractère imprévu, instantané, complet, durable et inexplicable de la guérison.

Le 18 novembre 2016 à Lourdes, lors de sa réunion annuelle, le CMIL (Comité Médical International de Lourdes) confirme « la guérison inexplicée, dans l'état actuel des connaissances scientifiques ».

Le 11 février 2018, Mgr Jacques Benoit-Gonnin, Évêque de Beauvais, Noyon et Senlis, a déclaré le caractère miraculeux de la guérison de Sœur Bernadette Moriau.

**C'est la 70<sup>ème</sup> guérison de Lourdes reconnue miraculeuse par l'Évêque du diocèse du lieu où réside la personne guérie.**

# EXTRAIT

## DU TÉMOIGNAGE DE SŒUR BERNADETTE

« En février 2008, mon médecin traitant m'a invité au pèlerinage diocésain du 3 au 7 juillet. Le thème était « Avec Marie être ami et témoin du Christ ». Je n'avais jamais été à Lourdes en tant que malade. Le voyage fut très fatigant, mais peu importe, j'allais à Lourdes avec la joie de tous les pèlerins, puis en 2008, nous fêtons les 150 ans des apparitions de la Vierge Marie à Bernadette.

Nous avons donc mis nos roues dans les pas de Sainte Bernadette, et je garde un souvenir de chaque étape de la démarche jubilaire. Ce pèlerinage a été pour moi source de grâce. Dans la grotte, j'ai ressenti la présence mystérieuse de Marie et de la petite Bernadette. J'ai vécu le sacrement de réconciliation, puis le sacrement des malades qui est une force pour poursuivre le chemin. En aucun cas, je n'aie demandé la guérison, mais la conversion du cœur et la force de poursuivre mon chemin de malade.

C'est lors de la procession Eucharistique et la bénédiction des malades à la Basilique Saint-Pie X que j'ai fait l'expérience de la présence de Jésus qui marche au milieu de nous. Dans ma prière, cette parole de Jésus : « Je suis là au cœur de ta souffrance, et celle de tes frères et sœurs malades, donne-moi tout. » A ce moment, j'ai beaucoup prié pour les autres, quant à moi je m'unissais à la souffrance du Christ. Je lui avais tout donné. Ce pèlerinage est passé vite. Je suis de retour à la fraternité le 8 juillet. J'étais très douloureuse, mais tellement heureuse de ce temps fort vécu en Eglise. Le 11 juillet, pendant notre temps d'adoration et en communion avec Lourdes, revivant dans mon cœur ce moment fort vécu lors de la bénédiction des malades avec le Saint Sacrement où j'ai vraiment senti cette présence de Jésus, l'expérience se renouvelle. A la fin de l'adoration, j'éprouve alors dans mon corps une sensation de chaleur et une détente de tout mon être. Je me sens bien...»

**Venez rencontrer Soeur Bernadette, qui témoignera de sa guérison**

le mardi 13 février à 10h30 à Beauvais, à la maison diocésaine

101 rue de la Madeleine - 60000 Beauvais

« C'est lors de la procession Eucharistique et la bénédiction des malades à la Basilique Saint-Pie X que j'ai fait l'expérience de la présence de Jésus qui marche au milieu de nous »



**CONTACT PRESSE - Mr Julien Serey (diocèse de Beauvais)**  
 julien.serey@oise-catholique.fr – 06 87 30 15 94

# LE PROCESSUS

## DE RECONNAISSANCE

### DES MIRACLES DE LOURDES

Depuis le temps même des Apparitions, Lourdes est réputée comme une «cité des miracles». Cette réputation suppose et implique une grande vigilance sur la rigueur scientifique qui précède la proclamation d'un miracle. Lourdes est le seul lieu de pèlerinage au monde, toutes religions confondues, où l'on trouve un Bureau des Constatations Médicales, créé en 1883.

#### LA RIGUEUR scientifique d'abord

Il existe donc une procédure de reconnaissance : Le mot «procédure», avec son aspect juridique, n'est pas employé au hasard, car il s'agit bien d'un procès en vue d'un jugement. Dans cette procédure sont impliquées la médecine d'une part, et la hiérarchie catholique d'autre part. A Lourdes, la science et la foi ne s'opposent pas. Elles travaillent dans un mutuel respect à la recherche de la vérité.

#### UN PARCOURS en plusieurs étapes

**1** Une personne guérit. Elle se réjouit et son entourage avec elle. Si personne ne l'y invite, il y a peu de chances qu'elle aille se déclarer au Bureau des Constatations Médicales de Lourdes. Si cette guérison est authentique, le bénéficiaire a peur de se mettre en avant : il pense plus à rendre désormais service aux autres qu'à se répandre en témoignages. L'indiscrétion médiatique fait peur. La procédure s'étend sur des années, avec de multiples contrôles : est-ce bien la peine de se lancer dans une pareille aventure qui ne changera rien sur le fond ? La personne guérie est guérie et Lourdes n'a pas besoin de miracles pour prouver que les apparitions sont authentiques.

**2** Parfois avec réticence, la personne se rend au Bureau des Constatations Médicales. Le médecin enregistre la déclaration et essaie de se faire une première idée : s'agissait-il d'une maladie ou d'un handicap sérieux ? La guérison semble-t-elle effective ? Si la réponse à ces deux questions est positive, le fait est-il exceptionnel ? Quel est l'état psychologique de la personne ? Si le médecin juge qu'il vaut la peine de poursuivre l'enquête, il va demander à la personne de réunir le maximum de pièces pour étayer le diagnostic car les médecins de Lourdes se sont toujours posé une question : la personne était-elle effectivement atteinte de la maladie dont elle pensait être victime ? Le médecin va aussi demander à la personne de revenir l'année suivante, puisqu'un des critères du sérieux de la guérison est sa permanence. Autant pour réunir les pièces du dossier que pour tester la permanence de la guérison, cette phase peut durer des années.



**3** S'il a été possible de constituer un dossier à peu près complet et si la personne revient à Lourdes, le médecin peut réunir un «Bureau des Constatations Médicales». Tous les médecins présents à Lourdes ce jour-là, sans distinction de leurs convictions personnelles, sont invités à se réunir en présence de la personne concernée. Ils peuvent poser toutes les questions qu'ils souhaitent et discuter entre eux sur la solidité du diagnostic et sur les évolutions connues de cette maladie. Toute cette phase consiste à «constater» la guérison. Elle est sous la responsabilité du Bureau appelé justement «Bureau des Constatations Médicales».

**4** Si la guérison est effectivement constatée par le «Bureau des Constatations Médicales», le dossier est transmis par le médecin permanent au Comité Médical International de Lourdes, lors de sa réunion annuelle. D'habitude, le CMIL nomme un de ses membres pour approfondir l'examen du dossier. Ce médecin «rapporteur» peut consulter qui il veut. Il fait appel à tout ce que la «littérature» a publié sur le sujet. Il peut soumettre des pièces du dossier, en aveugle, à des confrères pour recueillir leur appréciation.

**5** Avant de rendre son jugement, le CMIL tient compte des sept «critères de Lambertini». Dans ses conclusions, il peut aller plus ou moins loin. S'il reste une marge d'incertitude sur le diagnostic, le CMIL pourra alors se contenter de «confirmer» que cette personne allait mal depuis des années et qu'aujourd'hui, elle va bien. Le CMIL peut aussi aller plus loin et «certifier» que le mode de cette guérison reste inexplicable dans l'état actuel des connaissances scientifiques. L'approbation doit recueillir les deux tiers des voix.

**6** Dans le cas d'une guérison «confirmée» ou «certifiée» par le CMIL, l'évêque de Tarbes et Lourdes informe l'évêque du diocèse de la personne guérie.

**7** Sur les conclusions du CMIL avec l'avis des personnes qu'il a consultées dans son diocèse, mais sans avoir à recourir à Rome, l'évêque du diocèse de la personne guérie, décide de la reconnaissance publique par l'Eglise. L'engagement le plus fort est la reconnaissance du «miracle» mais, si l'évêque ne veut pas aller jusque-là pour ne pas en faire dire à la médecine plus qu'elle ne veut en dire, il peut autoriser le témoignage de la personne guérie, à condition qu'elle reste dans l'humilité, et devant Dieu... et devant la médecine.



Devant des miracles nous ne pouvons pas rester inactifs ou dubitatifs: ils nous interrogent en nous tirant de notre léthargie; ils nous remettent devant le choix de Dieu, ils suscitent notre liberté face à lui.

À Lourdes les guérisons ont commencé très vite, dès que la source a surgi. Cette source est le signe de l'amour qui jaillit du Cœur de Jésus; c'est un flot continu auquel les foules de pèlerins viennent s'abreuver. Si elle s'écoule au fond de la grotte, dans sa partie la plus obscure, c'est que la miséricorde du Seigneur jaillit au cœur de nos propres nuits, de nos zones d'ombre, dans notre vie de pécheurs. Les guérisons ont confirmé cela; elles ont attiré l'attention sur la puissance de Salut qui provient du Seigneur et que Marie a rappelée à l'humanité en apparaissant sur les bords du Gave.»

Mgr Nicolas Brouwet  
Evêque de Tarbes Lourdes

